

Alençon

## Jean-Pierre Pernaut crée l'événement dans l'école de Berd'huis

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 12 avril 2018

414 mots



*L'équipe enseignante du pôle scolaire de Berd'huis pose en compagnie de Jean-Pierre Pernaut, présentateur vedette du journal télévisé de 13 h de TF1. - Crédit Patrick Brionne*

Le présentateur vedette du journal télévisé de 13 h de TF1 a fait connaissance mercredi après-midi avec l'école de Berd'huis où la chaîne délocalise son rendez-vous de la mi-journée pour interviewer le président de la République [Emmanuel Macron](#).

Le journal de 13 h de TF1 demeure un succès d'audience. Que l'on apprécie ou pas le ton de ce traditionnel rendez-vous de la mi-journée, recevoir son présentateur vedette Jean-Pierre Pernaut dans une petite commune d'un millier d'habitants telle que [Berd'huis](#) représente un moment « exceptionnel » pour les un(e)s, « sans doute unique » pour les autres.

### Rencontre avec Jean-Pierre Pernaut

D'autant plus quand il s'agit d'une édition spéciale délocalisée pour un entretien exclusif d'une heure avec le président de la République Emmanuel Macron. La veille de cette grande première, mercredi après-midi, l'équipe enseignante a pu présenter à Jean-Pierre Pernaut le nouveau pôle scolaire moderne et numérique, livré depuis la rentrée 2015 par la communauté de communes Cœur du Perche.

Dans les huit classes de l'établissement, les 195 élèves bénéficient notamment de tableaux blancs numériques et de nombreux autres outils informatiques à vocation pédagogique.

Sur le papier, la journée de classe de ce jeudi 12 avril conserve un caractère normal. Mais toute

l'agitation médiatique et sécuritaire autour de l'établissement va en perturber plus d'un an. Surtout que TF1 a investi deux classes pour installer son studio du 13 h et toute la régie.

## **Courts reportages et témoignages**

Dans ce cadre inédit, la 3e interview télévisée du Président Macron doit sortir des sentiers battus. L'entretien de Jean-Pierre Pernaut avec Emmanuel Macron sera « entrecoupé de courts reportages et témoignages, via lesquels des Français pourront interpeller ou s'adresser au chef de l'État, confie le journaliste sur LCI. Il sera question de la situation des retraités face à la hausse de la CSG, des collectivités locales qui subissent des baisses de dotations, du malaise dans la fonction publique, de l'éducation en zone rurale ou encore de la crise dans les hôpitaux. Le président de la République pourrait aussi répondre au sujet de la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes hors agglomération, une mesure de sécurité routière qui reste particulièrement impopulaire ».

Patrick BRIONNE.